



**LIVRET
D'ACCUEIL
DES ÉTUDIANT·E·S**
2020/2021

—
 **Université
Paris Nanterre**

DIPLOME D'UNIVERSITE DROIT, ECONOMIE ET GESTION
MENTION : Droit de l'énergie, de l'investissement et de l'arbitrage international

<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/>

SOMMAIRE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UNIVERSITE	4
UFR	4
DEPARTEMENT / FORMATION	4
PRESENTATION DE LA FORMATION	5
MAQUETTE DU DIPLOME	6
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	7
STAGES	10
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	11
MODALITES GENERALES	11
MODALITES SPECIFIQUES	11
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	11
DELIVRANCE DU DIPLOME	11
CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE	12

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

Début des cours

15 janvier 2021

Fin des enseignements

5 juin 2021

Examens et délibérations des notes session

Les dates seront communiquées ultérieurement.

Jours fériés

- Lundi 5 avril : Pâques
- Samedi 1er mai : Fête du Travail
- Samedi 8 mai : Victoire des Alliés 1945
- Jeudi 13 mai : Ascension
- Lundi 24 mai : Pentecôte

Formation à distance avec trois regroupements en présentiel (dates à venir).

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <https://suiio.parisnanterre.fr/>

Service des relations internationales (SRI) : <https://international.parisnanterre.fr/>

UFR

Co-Direction de l'UFR : Aurore CHAIGNEAU - Anne-Laure CHAUMETTE

Site internet de l'UFR : <https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR : calendrier universitaire, planning et dates des examens, informations sur les formations, vie étudiante et relations internationales.

Département / Formation

Secrétariat de la formation :

Nicole ARMOUDON – Responsable du Pôle Formation Continue

Fanny GABARD – Gestionnaire de la Formation Continue

UFR DSP - Bâtiment Simone Veil, Bureau 205

fgabard@parisnanterre.fr

01.40.97.71.30

Equipe de direction :

Directeur de l'équipe de la formation :

BODEAU-LIVINEC Pierre

Composante de rattachement : UFR DSP

Discipline principale enseignée : Droit international

Site internet de la formation :

<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/diplome-d-universite-droit-economie-et-gestion-mention-droit-de-l-energie-de-l-investissement-et-de-l-arbitrage-international-716922.kjsp?RH=1460473201890>

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le Diplôme d'Université en droit de l'énergie, de l'investissement et de l'arbitrage international a pour origine un double constat. Tout d'abord, il est bien évident que l'énergie et les opérations d'investissement constituent un enjeu majeur du point de vue économique. Ensuite, ce domaine ne connaît aucun cursus académique spécialisé, du moins dans une université française.

Or, dans ce domaine se croisent des grandes disciplines juridiques comme le droit international, le droit public ou encore le droit de l'environnement, tout comme se développent des pratiques juridiques spécifiques.

Le constat est d'autant plus frappant qu'à ce domaine particulier correspond un secteur d'activité juridique à part entière. Non seulement toutes les grandes entreprises du secteur recherchent des juristes spécialisés en ces matières, mais en outre, tous les grands cabinets internationaux disposent d'un département appelé "projets", "grands projets", "financement de projets" voire "Energie". Ces départements traitent du montage juridique nécessaire à l'édification d'infrastructures dans des pays étrangers en matière énergétique (mines, terminal pétrolier, etc...). Ils sont également appelés à produire une expertise en droit de l'investissement dans ce domaine particulier ainsi qu'à prendre part aux procédures d'arbitrage qui s'y développent.

• Objectifs généraux de la formation et débouchés

L'objectif général du DU « droit de l'énergie, de l'investissement et de l'arbitrage international » est de former des juristes de haut niveau, tant français qu'étrangers, dans ce domaine très particulier, au sein des entreprises des secteurs public et privé. Il associe à une formation de base (droit international privé, droit international public, droit du contentieux international) des modules très spécifiques. Cette formation ouvre des débouchés dans les secteurs d'activité et métiers suivants :

Secteurs d'activité	Métiers visés
- Industries extractives - Production et distribution d'électricité, de gaz, d'eau - Construction - Activités extra-territoriales - Administration publique	- Avocats - Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux de grandes entreprises - Juristes - Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises - Fonctionnaires des administrations centrales

• Les objectifs d'apprentissage de la formation

Les objectifs d'apprentissage visent à la maîtrise, de l'ensemble des problématiques juridiques liées à l'énergie et aux opérations d'investissement international, y compris dans leur aspect contentieux (arbitrage).

Cela implique tous les aspects rédactionnels des grands contrats, avec les enjeux qu'ils induisent en termes de régulation des investissements, de fiscalité ou encore de propriété du sol et du sous-sol. La pratique des contrats de BOT, de partage de production ou encore de buy-back est, là encore, pour l'heure, négligée dans l'enseignement traditionnel des contrats internationaux.

La question du cadre juridique de l'investissement et du contentieux liée à ces opérations doit également être enseignée aux participants afin qu'une fois entrés ou revenus dans la pratique, ils soient en mesure d'anticiper celui-ci ou de le gérer.

Enfin, les participants seront initiés à la rédaction de contrat et à la négociation contractuelle, de même qu'à la gestion de contentieux internationaux et/ou arbitraux.

• Public visé

Le diplôme d'université « Droit de l'énergie, de l'investissement et de l'arbitrage international » est adapté à un public de cadres juridiques ou opérationnels de haut niveau, tant français qu'étrangers, dans des entreprises publiques et privées des secteurs de l'énergie et des infrastructures ; agents publics des autorités de régulation et des administrations de pays en voie de développement...

• Modalités d'accès

Niveau Bac +4 ou équivalent

Les pré-requis pour suivre cette formation :

- ✓ Des connaissances en droit international privé et public et en droit public économique.
- ✓ La maîtrise de la langue anglaise est également importante, car certains cours pourront être donnés dans cette langue.
- ✓ Pour les étudiants non-francophones, joindre le Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) C1

MAQUETTE DU DIPLOME

Code Enseignement	Enseignement	Durée	Enseignant	ECTS
3JU5DIRN	<u>Droit de l'énergie :</u> Droit international des ressources naturelles	18	REGIS. BISMUTH PIERRE BODEAU- LIVINEC	5
3JU5DREN	<u>Droit de l'énergie :</u> Droit des ressources énergétiques (pétrole, ressources minières, nucléaire)	18	ISABELLE MOURATILLE ROLAND TRICOT	5
3JU5RMGE	<u>Droit de l'énergie :</u> Régulation du marché du gaz et de l'électricité	8	CHRISTOPHE LE BERRE	5
3JU5DIEN	<u>Droit de l'énergie :</u> Droit international de l'environnement	10	MAKANE MBENGUE	5
3JU5DINE	<u>Droit de l'énergie :</u> Droit des infrastructures énergétiques	10	BRAHIM. MOUELHI	5
3JU5FENE	<u>Droit de l'énergie :</u> Fiscalité de l'énergie et de l'environnement	6	FRANCOIS GUILHEM- VAISSIER	5
3JU5DIVI	<u>Droit de l'investissement et de l'arbitrage international :</u> Droit des investissements internationaux	18	ELISE RUGGERI ABONNAT	10
3JU5DCIN	<u>Droit de l'investissement et de l'arbitrage international :</u> Droit des contrats internationaux	10	JANE WILLEMS	5
3JU5PDAI	<u>Droit de l'investissement et de l'arbitrage international :</u> Principes du droit de l'arbitrage international	10	JULIEN FOURET	5
3JU5PAIN	<u>Droit de l'investissement et de l'arbitrage international :</u> Procédures arbitrales internationales	10	MARIE NIOCHE	5
3JU5PGRC	<u>Droit de l'investissement et de l'arbitrage international :</u> Pratique des grands contrats	10	FRANCOIS- XAVIER VELAZQUEZ GILLES MUGNIER	5

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

CODE EC1	Droit international des ressources naturelles	Volume horaire 18h	REGIS BISMUTH PIERRE BODEAU-LIVINEC
Descriptif : Présentation du cadre général du droit international des ressources naturelles, des principes fondamentaux et des procédures applicables			
Espace cours en ligne :			
Modalités de contrôle : contrôle terminal			
- Epreuve écrite			

CODE EC2	Droit des ressources énergétiques (pétrole, ressources minières, nucléaire)	Volume horaire 18h	ISABELLE MOURATILLE ROLAND TRICOT
Descriptif : Les grands principes du droit minier et du droit nucléaire, dans une perspective transversale, associant les régimes juridiques internes, européen et international			
Espace cours en ligne :			
Modalités de contrôle : contrôle terminal			
- Epreuve écrite			

CODE EC3	Régulation du marché du gaz et de l'électricité	Volume horaire 8h	CHRISTOPHE LE BERRE
Descriptif : Encadrement juridique de la production, du transport et de la distribution de l'électricité et du gaz en France et en Europe			
Espace cours en ligne :			
Modalités de contrôle : contrôle terminal			
- Epreuve écrite			

CODE EC4	Droit international de l'environnement	Volume horaire 10h	MAKANE MBENGUE
Descriptif : Présentation et étude des règles de droit international visant à la protection de l'environnement sous leurs multiples aspects, y compris dans une dimension institutionnelle			
Espace cours en ligne :			
Modalités de contrôle : contrôle terminal			
- Epreuve écrite			

CODE EC5	Droit des infrastructures énergétiques	Volume horaire 10h	BRAHIM MOUELHI
Descriptif : Règles et pratique du droit des infrastructures énergétiques			
Espace cours en ligne :			
Modalités de contrôle : contrôle terminal			
- Epreuve écrite			

CODE EC6	Fiscalité de l'énergie et de l'environnement	Volume horaire 6h	FRANCOIS GUILHEM-VAISSIER
Descriptif : Présentation et analyse des principales dispositions fiscales, notamment incitatives, applicables à l'énergie et à l'environnement			
Espace cours en ligne :			
Modalités de contrôle : contrôle terminal			
- Epreuve écrite			

CODE EC1	Droit des investissements internationaux	Volume horaire 18h	ELISE RUGGERI ABONNAT
Descriptif : Cours de droit des investissements internationaux : définition de l'investissement, protection de l'investisseur étranger et de son investissement, liberté de transfert des capitaux, procédures applicables			
Espace cours en ligne :			
Modalités de contrôle : contrôle terminal			
- Epreuve écrite			

CODE EC2	Droit des contrats internationaux	Volume horaire 10h	JANE WILLEMS
Descriptif : Analyse des principes fondamentaux et procédures applicables dans le cadre du droit des contrats internationaux (appels d'offres et régime contractuel)			
Espace cours en ligne :			
Modalités de contrôle : contrôle terminal			
- Epreuve écrite			

CODE EC3	Principes du droit de l'arbitrage international	Volume horaire 10h	JULIEN FOURET
Descriptif : Présentation et étude des règles de droit relatifs à la procédure et à la résolution d'un arbitrage international – Approche théorique et transversale			
Espace cours en ligne :			
Modalités de contrôle : contrôle terminal			
- Epreuve écrite			

CODE EC4	Procédures arbitrales internationales	Volume horaire 10h	MARIE NIOCHE
Descriptif : Mise en œuvre pratique des principes et règles du droit de l'arbitrage international, par le biais de mises en situation et cas pratiques			
Espace cours en ligne :			
Modalités de contrôle : contrôle terminal			
- Epreuve écrite			

CODE EC5	Pratique des grands contrats	Volume horaire 10h	FRANCOIS-XAVIER VELAZQUEZ GILLES MUGNIER
Descriptif : Présentation et analyse des grands types de contrats auxquels il est fait recours en matière d'énergie et d'infrastructures (BOT, Buy back, concession, partenariat, etc.)			
Espace cours en ligne :			
Modalités de contrôle : contrôle terminal			
- Epreuve écrite			

CONFERENCES PARTICULIERES (8 heures)

À titre d'exemples :

- Conférences sur un montage juridique en particulier par un acteur (avocat-conseil, juriste d'entreprise, etc.)
- Interventions de responsables juridiques de la Banque mondiale ou de l'Agence multilatérale de garantie des investissements
- Interventions d'ingénieurs ou de techniciens pour présenter la manière sous un angle non-juridique

STAGES

Les stages sont facultatifs.

Pour toute demande de convention de stage, prendre contact avec Fanny GABARD : fgabard@parisnanterre.fr

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants du site de l'université, Rubrique "Formation" / "Déroulement des examens". <https://etudiants.parisnanterre.fr/>

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants de l'Université, à la rubrique : "Formation" / "Déroulement des examens". <https://etudiants.parisnanterre.fr/>

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "Demandez votre diplôme". <https://etudiants.parisnanterre.fr/>

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Nanterre est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP), régie par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Nanterre est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr